

CONTRATS DE PROTECTION

SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Proposez à vos agents  
des assurances complémentaires  
contre les aléas de santé



## CONTRATS DE PROTECTION

## SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Les aléas de santé exposent les agents à des risques financiers majeurs.

Afin d'aider les agents à mieux se soigner et ne pas risquer la précarité, l'employeur peut les aider financièrement à accéder à une assurance complémentaire santé et à une assurance prévoyance garantissant notamment le maintien de leur salaire en cas de maladie.



### TARIFICATION

Inclus dans la cotisation



### CONTACT

contrat.groupe@cdg25.org  
03 70 07 16 17

### BÉNÉFICIAIRES

collectivité non affiliée ✓

collectivité affiliée ✓

## PROPOSEZ À VOS AGENTS DES ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES CONTRE LES ALÉAS DE SANTÉ



Cette participation est cependant réservée aux contrats dont la solidarité a été attestée par un système de labellisation ou dans le cadre d'une procédure de sélection aboutissant à une convention de participation. Les collectivités peuvent déléguer la sélection des contrats au centre de gestion.

Tous les 6 ans (durée des conventions de participation), le centre de gestion sollicite l'ensemble des collectivités sur leur souhait de s'associer à la consultation en vue de sélectionner un contrat de complémentaire santé et un contrat de prévoyance.

Puis, il lance la procédure dans le respect de la réglementation spécifique, analyse les offres, négocie et enfin sélectionne la meilleure offre.

Les contrats retenus sont présentés aux collectivités et aux agents qui sont libres d'y adhérer.

L'adhésion de la collectivité implique une participation financière de l'employeur pour aider l'agent à adhérer.

Tout au long de la vie des contrats, le centre de gestion assure un suivi et conseille les collectivités et leurs agents.

### + NOS ATOUTS / NOTRE EXPERTISE

- Des contrats qui répondent aux critères de responsabilité et de solidarité
- Des solutions adaptées aux besoins des agents publics territoriaux
- Une mutualisation départementale qui gomme les aléas locaux
- Une plus grande stabilité des tarifs sur la durée du contrat
- Une représentativité affirmée auprès des acteurs du marché

